

Intervention de Mme la Présidente Eliane Tillieux

**Conférence des présidentes des parlements nationaux des États membres de l'UE
21–23 avril 2024 (Mallorca, Espagne)**

MARDI 23 AVRIL

CLOSING SESSION

Chères et chers collègues,

Je tiens à remercier chaleureusement Francina Armengol Socias, Présidente du Congrès des Députés espagnol, et M. Rollán Ojeda, Président du Sénat, pour leur excellente organisation de cette Conférence.

Nous voici parvenus à la session de clôture de ces deux journées de conférence, riches en rencontres, en discussions et en perspectives pour l'avenir.

Concernant les Conclusions présentées par la Présidence espagnole, je me rallie à l'idée de débattre, dans les parlements nationaux et au Parlement européen, au cours des prochains mois, de réfléchir ensemble aux moyens de renforcer le parlementarisme moderne dans une démocratie efficace, et de présenter les résultats de ces débats lors de la prochaine Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne, qui se tiendra l'année prochaine.

En tant que Présidente de la Chambre des représentants de Belgique, j'ai également l'honneur et le plaisir de vous présenter moi-même un texte.

Le dernier questionnaire de la 71e COSAC Plénière a révélé que les femmes, en moyenne, représentent 32% des membres dans les parlements nationaux et le Parlement européen et occupent pour 28% le poste de présidente de commission. Dans les administrations parlementaires, les femmes représentent en moyenne 49% des postes de gestion. En outre, 21 parlements sur 37 n'ont pas de politique interne en matière de genre - pourtant un outil essentiel pour encourager le leadership féminin - et la grande majorité d'entre eux ne réalisent pas d'audit de genre.

En politique, la participation et l'implication égales des femmes et des hommes est indispensable pour garantir la démocratie, la justice, le progrès social et la bonne gouvernance. Il est donc crucial de promouvoir l'égalité des genres dans le fonctionnement politique et administratif des parlements de l'Europe.

À cet égard, bien que la représentation des femmes dans les parlements s'améliore, l'évolution demeure lente. L'on ne peut pas se satisfaire de ces avancées au regard de l'évolution continue de notre société. Des engagements concrets envers l'égalité des genres dans toutes les sphères de la vie politique, l'accès équitable aux fonctions politiques, la lutte contre les stéréotypes de genre, la participation égale et significative à tous les niveaux de gouvernance ainsi que la transparence à travers les statistiques sur la représentation des femmes et des hommes au sein des institutions démocratiques, constituent autant de principes et d'objectifs nécessaires pour mettre en œuvre l'égalité des genres en politique.

La dimension de genre doit systématiquement être prise en compte lors de la procédure d'adoption des textes législatifs. Ainsi, pour promouvoir l'égalité, toute législation doit être soumise à un test de genre qui permet d'analyser l'impact potentiel sur les différents groupes et d'éviter les biais discriminatoires.

Nous tous et toutes réunis ici aujourd'hui, les Présidentes et Présidents de parlement, nous avons le devoir de porter cette volonté, de partager les meilleures pratiques et d'encourager les réformes visant à renforcer la participation des femmes à tous les niveaux, y compris aux postes de direction.

Dans cette optique, je salue la Déclaration des Présidentes de parlement, rédigée par la Présidence espagnole, qui met en lumière le rôle vital des parlements dans la défense des droits des femmes et souligne les préoccupations liées à la sous-représentation persistante des femmes dans les processus décisionnels.

Je voudrais encore remercier la Présidence espagnole d'inclure une référence à la "Déclaration commune pour des parlements plus sensibles au genre". Ce texte est identique au chapitre sur "La politique de genre et la représentation des femmes et des hommes au parlement" dans la Contribution adoptée par la COSAC Plénière du 25 mars dernier à Bruxelles. Nous avons invité les délégations des parlements nationaux et du Parlement européen présentes à cette COSAC à la cosigner. Actuellement, 40 membres de parlement l'ont déjà cosignée.

La « Déclaration commune pour des Parlements plus sensibles au genre » met en avant l'importance de l'égalité de genre dans les parlements nationaux et

européen, et salue les initiatives prises par la présidence du Conseil de l'Union européenne en matière d'égalité de genre. Le texte encourage la publication annuelle d'un rapport sur la représentation des femmes dans les organes de décision et appelle à rendre les parlements plus sensibles à la dimension de genre, notamment en adoptant des mesures concrètes et des politiques ciblées. En outre, le texte reconnaît l'importance de promouvoir activement l'égalité des genres dans toutes les sphères de la vie politique et appelle à la lutte contre les stéréotypes de genre. Enfin, cette Déclaration soutient la collaboration entre les institutions parlementaires et d'autres acteurs et experts académiques pour renforcer les connaissances et améliorer les stratégies en matière d'égalité des genres en politique.

La Présidence espagnole a accepté d'incorporer ce texte en tant qu'annexe à la Déclaration conjointe des Présidentes de parlement. **Cette dernière Déclaration a été adoptée par les Présidentes et Vice-Présidentes dimanche dernier à la fin de la table ronde. Je vous invite dès lors chaleureusement, chers collègues Présidents et Vice-Présidents, à vous rallier à cette Déclaration. Ce document vous est transmis par les services de la Chambre des représentants de Belgique pour cosignature.**

Comme le dit le proverbe : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

Je vous remercie pour votre attention.